



Plan de paysage de Chartreuse

Phase #1 DIAGNOSTIC



EXTRAIT HAUTE CHARTREUSE

février 2018



**Atelier Chardon
paysages**

ADRESSES : 14 rue Eugène Dubois
01000 Bourg-en-Bresse
(BUREAU À LYON): 92 rue Béchevelin 69007 Lyon
PORT : 06 76 41 87 11
FIXE : 09 73 53 00 99
FAX : 09 78 53 00 99
MAIL : contact@atelierchardon.com

**Laurence Janet
urbaniste**

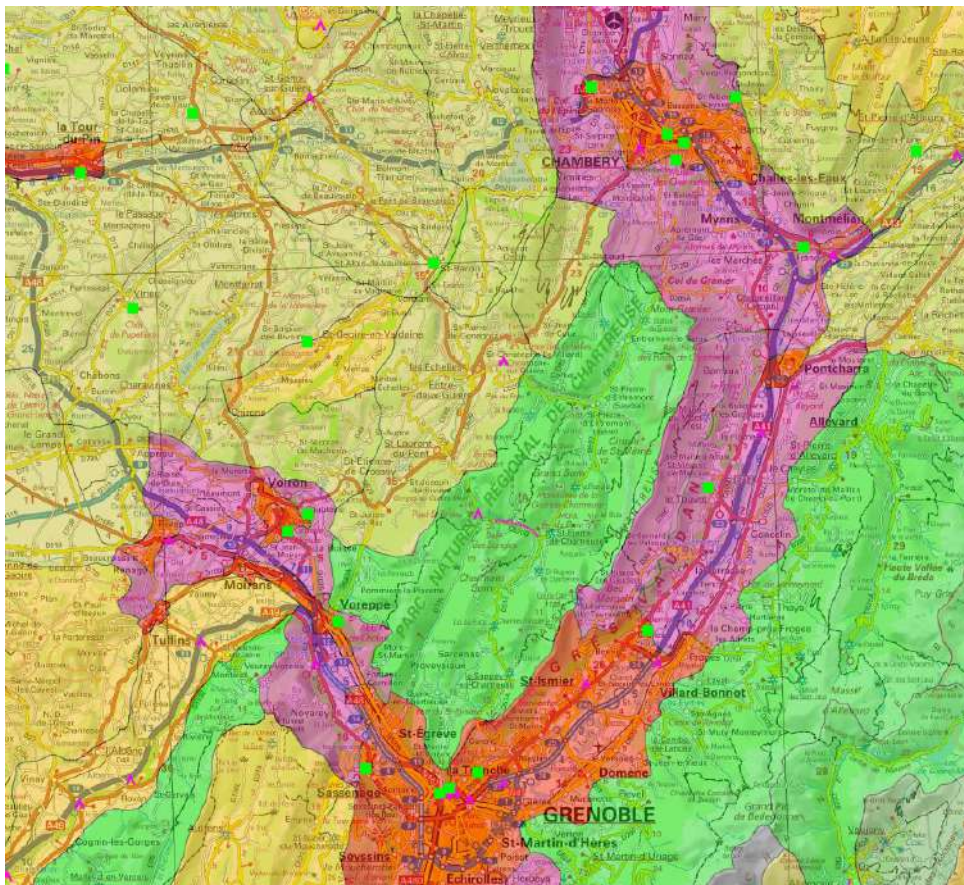
13, impasse Amédée Daille
73000 CHAMBERY

**Olivier Pasquet
architecte-géographe**

Les Pointières
73720 Queige

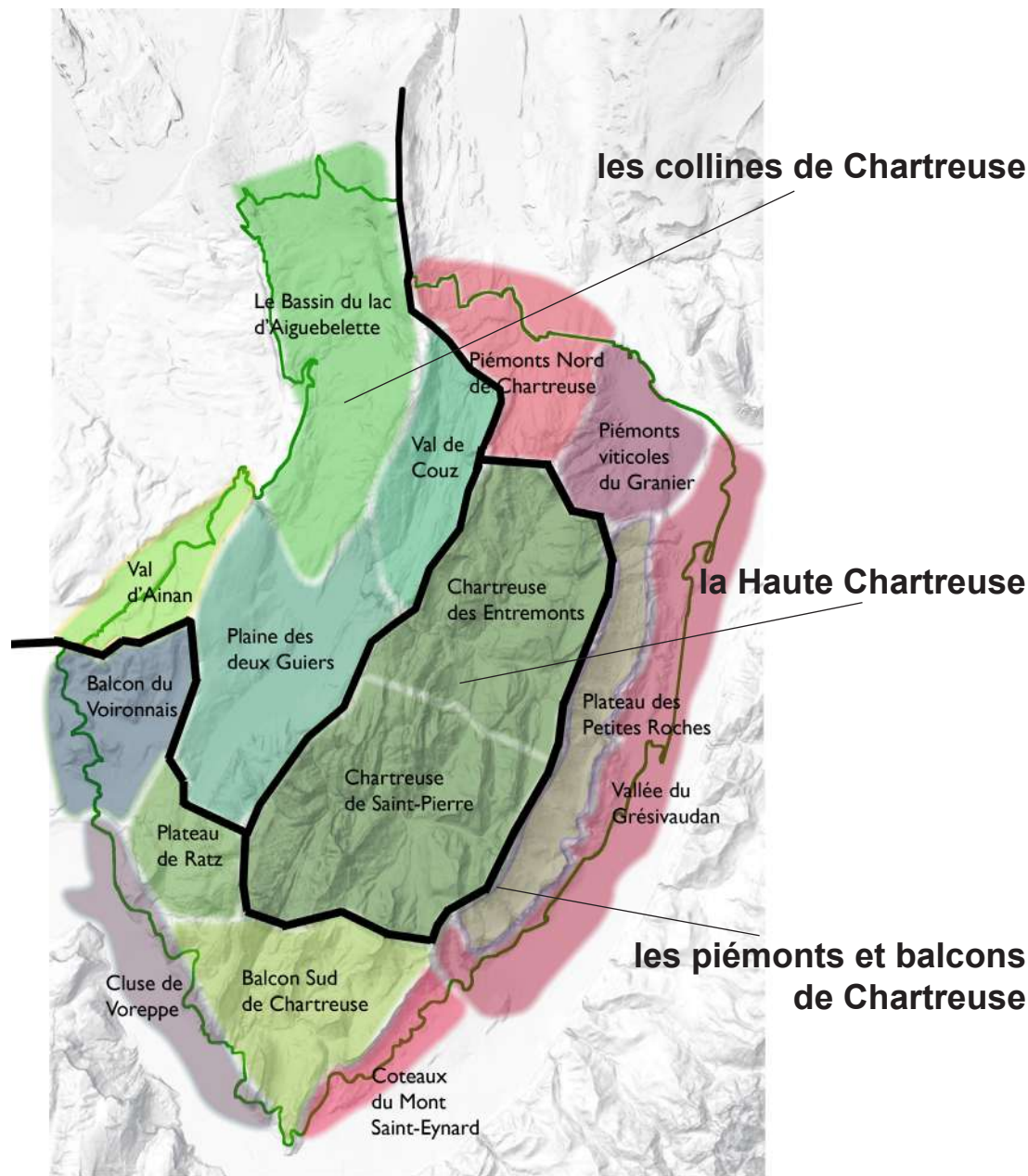
SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS	4
LE PAYSAGE, OBJET INTIME ET COLLECTIF	6
1. IDENTIFICATION DES PAYSAGES, DES DYNAMIQUES ET DES ENJEUX	9
1.1. LA CHARTREUSE : INTRODUCTON GÉO-HISTORIQUE	10
1.2. LES 3 ENSEMBLES PAYSAGERS	14
1.3. L'AVANT-SCÈNE VIVANTE DU MASSIF DE CHARTREUSE	17
1.4. AU CŒUR DU MASSIF, LE CLAIR OBSCUR RURAL	23
1.5. LA COURONNE PÉRI-URBAINE, NOUVEAU SEUIL DU MASSIF	29
2. DESCRIPTION PAR UNITÉS PAYSAGÈRES	36
2.1. LES 15 UNITÉS PAYSAGÈRES	36
2.2. LES COLLINES DE CHARTREUSE	39
2.3. LA HAUTE CHARTREUSE	49
2.4. LES PIÉMONTES ET BALCONS DE CHARTREUSE	55
2.5 SYNTHÈSE DES ENJEUX	74



extrait cartographique des 7 familles de paysages en Rhône-Alpes
source DREAL 2006

- paysages agraires
- paysages urbains et périurbains
- paysages émergents
- paysages naturels
- paysages ruraux-patrimoniaux
- paysages naturels de loisirs
- paysages marqués par de grands équipements



1.2. Les 3 ensembles paysagers*

*Un **ensemble paysager** correspond à un regroupement de territoires dont les paysages partagent les mêmes dynamiques ou portent un certain nombre de fondements communs. Ces ensembles permettent une analyse globale du territoire et un rapprochement stratégique de secteurs jusque là individualisés.

Le massif de Chartreuse est traditionnellement décrit selon trois ensembles géomorphologiques : les piémonts, l'avant-pays et la Haute-Chartreuse (Cf Charte du PNR de Chartreuse 2009-2019). En 2006, la DIREN avait proposé une lecture des paysages de la région selon une approche dynamique qui permettait de prendre en compte une notion d'évolution dans la description.

La catégorie «paysages émergents» avait notamment été créée pour décrire des «paysages naturels ou ruraux qui ont évolué à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, vers des formes d'urbanisation diffuse à vocation résidentielle. Ils ont perdu, en tant que dominante, les caractéristiques des types de paysages précédents, sans être pour autant assimilables aux types de paysages urbains ou périurbains. Ils sont marqués par des constructions, des aménagements et des comportements liés à l'urbanité, tout en présentant une faible densité globale d'urbanisation».

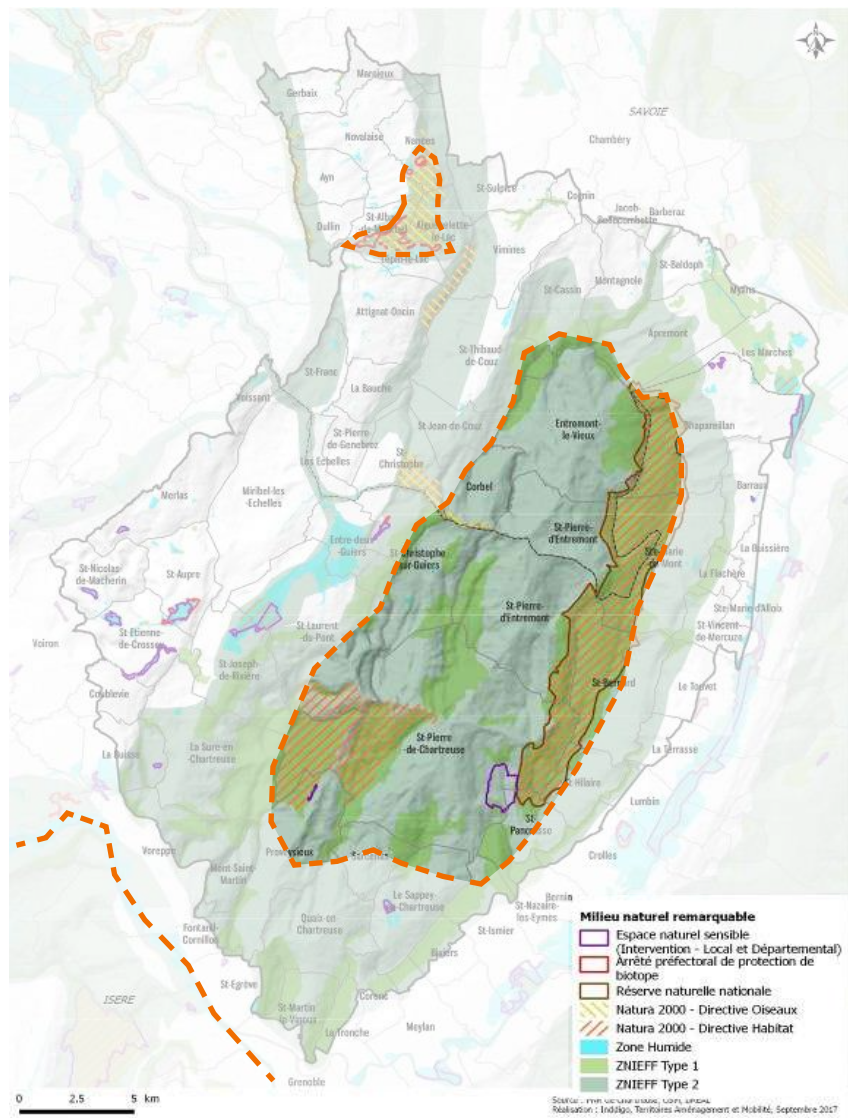
Le repérage des 7 familles de paysages en France sur le territoire du PNR de Chartreuse fait apparaître un nouvel espace situé en périphérie au contact des agglomérations. Il porte des paysages émergents, urbains et périurbains. Cet ensemble ne correspond pas au découpage géomorphologique classique et met en évidence une frange aux paysages en plein bouleversement du fait de la pression urbaine.

Dans le diagnostic du plan de paysages de Chartreuse, les ensembles pris en compte se baseront sur les dynamiques à l'oeuvre en 2017, qui sont une continuité de celles de 2006 :

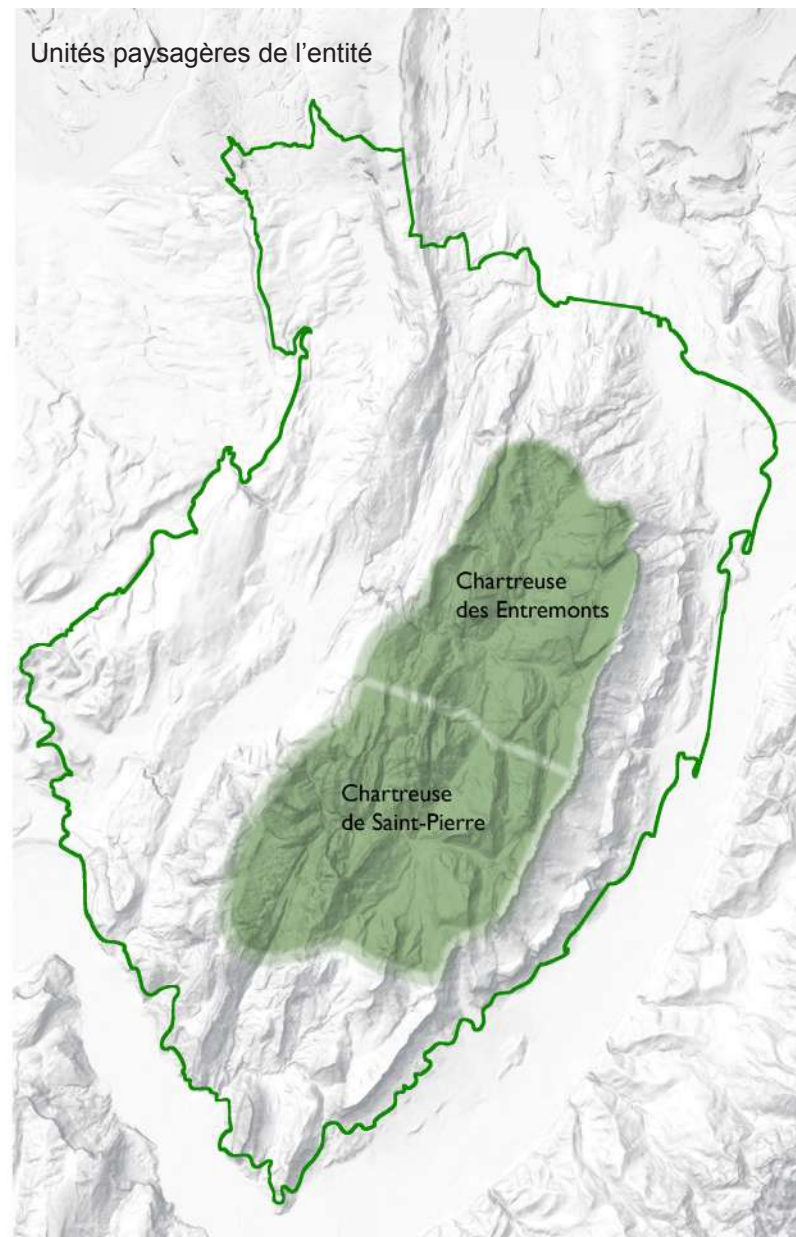
- L'AVANT-SCENE VIVANTE DU MASSIF DE CHARTREUSE
- LE CŒUR DU MASSIF, CLAIR OBSCUR RURAL
- LA COURONNE PÉRI-URBAINE, NOUVEAU SEUIL DU MASSIF

Les constats et enjeux sont structurés selon trois catégories : les infrastructures et activités (aménagements et gestion), les structures paysagères (agriculture, élevage, sylviculture et environnement) et les formes d'habitat (urbanisme réglementaire, architecture et espaces publics).

Milieux naturels remarquables
carte réalisée par INDDIGO



Unités paysagères de l'entité



1.4. Au cœur du massif, le clair/obscur rural

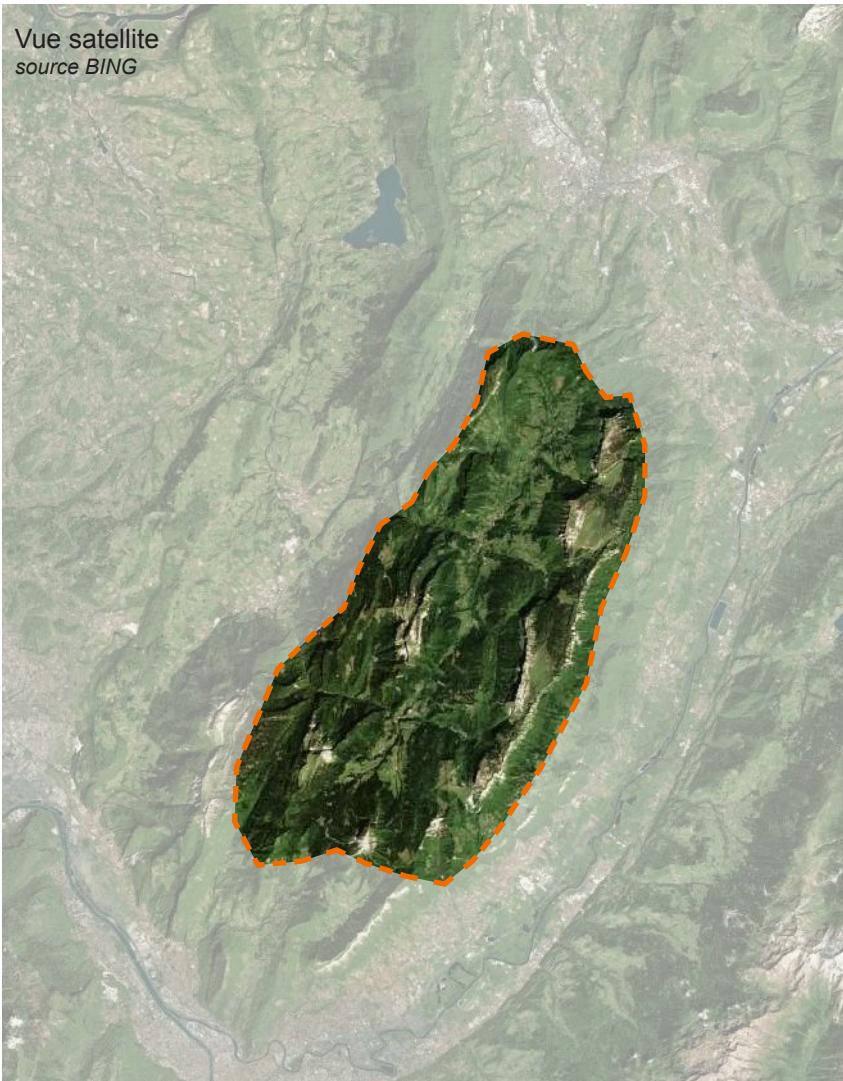
La Haute-Chartreuse concentre tous les éléments constitutifs de l'identité chartreuse. Ses paysages sont soumis à la figure forestière si sombre et attractive à la fois, qui gagne peu à peu du terrain devant les contraintes de l'agriculture de moyenne montagne. Le paysage est ici davantage un projet collectif qu'une somme de conséquences individuelles : c'est une richesse à protéger.



© Olivier Pasquet

Panorama sur le hameau du Château à Saint-Pierre-d'Entremont

1.4.1 Constats



Structure paysagère : constat

La clairière, expression paisible d'une lutte séculaire contre l'enfrichement

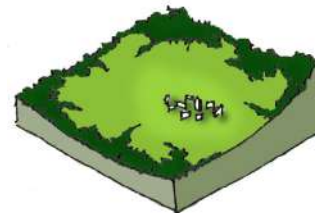
La Haute-Chartreuse présente les caractéristiques "montagne" les plus fortes du massif : amplitudes du relief, couverture forestière, hydrologie torrentielle, sommets iconiques. Le massif est ici très découpé. Les bassins de vie sont enserrés au coeur d'un relief orienté et disposé selon une série de **plissements géomorphologiques réguliers**, presque redondants.

La perception des paysages est ici directement liée aux proportions et configurations des clairières qui entourent les villages et les alpages. La composition jouée entre espaces agricoles ouverts et espaces boisés résineux est très contrastée et met en scène l'implantation humaine et sa **relation harmonieuse aux milieux** qui l'entourent.

Malgré une exceptionnelle permanence des clairières de villages depuis le Moyen-Âge, une **fermeture des paysages** est pourtant à l'oeuvre suite à l'enfrichement progressif des terrains difficiles d'accès, des lisières et l'avancée frontale de la forêt, très visible dans les alpages et dans la partie Nord du bassin de Saint-Pierre-de-Chartreuse, par exemple.

La forêt, symbole intemporel du massif, porte donc à la fois des **valeurs de production durable et qualitative de bois AOC** par les forêts domaniales et au contraire d'abandon et d'ensauvagement par les **boisements privés abandonnés** ou oubliés et les friches qui progressent.

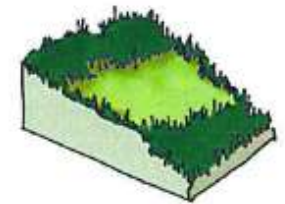
motifs paysagers



Clairière de village



Escarpeement rocheux et boisements de coteaux



Clairière de montagne

Patrimonialisation et résilience de la ruralité

L'activité touristique qui s'est développée durant le XXème siècle, a impacté durablement les paysages et l'économie de la Haute-Chartreuse : domaines skiables, dessertes et stationnements associés (dans les espaces naturels et les coeurs de villages), grands centres de vacances aujourd'hui inutilisés, notamment dans certains villages comme Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Cette forme d'aménagement de grande ampleur est remise en question par l'évolution des attentes des populations et des conditions climatiques qui affaiblissent l'attrait hivernal au profit d'une **fréquentation touristique plus diffuse** dans le temps et l'espace. Confrontée à cette évolution, le terroir rural reste une valeur attractive, même si le modèle agricole est également remis en question par la crise des modes de productions traditionnels et l'influence des habitants néo-ruraux. L'agriculture prend ici une **fonction écologique et patrimoniale** indéniable et porte également une grande partie de l'attrait touristique estival en animant les paysages.

Les cols sont des espaces sous pression touristique de par leur position pittoresque et leur accessibilité. Les forêts qui accueillait autrefois les cultures temporaires (essarts) développent maintenant leurs valeurs touristiques en plus de leurs qualités écologiques et productives.

Un paysage communautaire ?

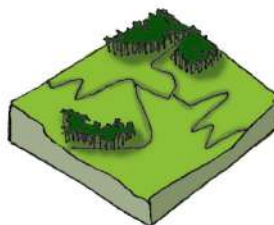
La loi Montagne, ainsi qu'une réglementation protectionniste ont tempéré l'urbanisation et maintenu l'**échelle villageoise identitaire** au coeur de la Chartreuse, au risque de perdre une certaine vitalité. Plusieurs générations de constructions se côtoient néanmoins : les constructions vernaculaires (structure des hameaux d'origine), les aménagements «touristiques» (centres de vacances, chalets ou hôtels, etc...) et les constructions contemporaines individuelles que le rapport à la pente et aux hameaux, la forme des dessertes et le fort vis-à-vis d'un versant à l'autre rendent sensibles.

On ne constate pas de motif de mitage, mais plutôt cet **éclectisme architectural**, certes peu impactant à large échelle, mais qui banalise l'ambiance villageoise et **questionne la réalité de l'image rurale communautaire** des clairières villageoises : le poids des résidents secondaires est plus fort qu'ailleurs en Chartreuse. Une certaine demande d'installation en maraîchage ou petites productions fruitières pose la question de la vocation du bâti isolé qui n'est traditionnellement pas un hébergement pérenne et se retrouve au coeur de projets de réhabilitation risquant de créer un mitage «déguisé».

Les anciens centres de vacances inutilisés constituent un patrimoine immobilier important en potentiel et en visibilité, mais compliqué compte tenu de l'importance des volumes.



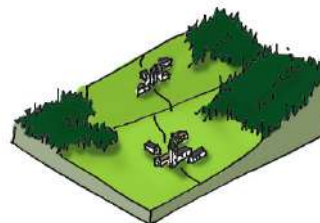
Route remarquable en balcon



Réseau de chemins de randonnée



Equipements de ski



Bourgs traditionnels en hameaux dispersés

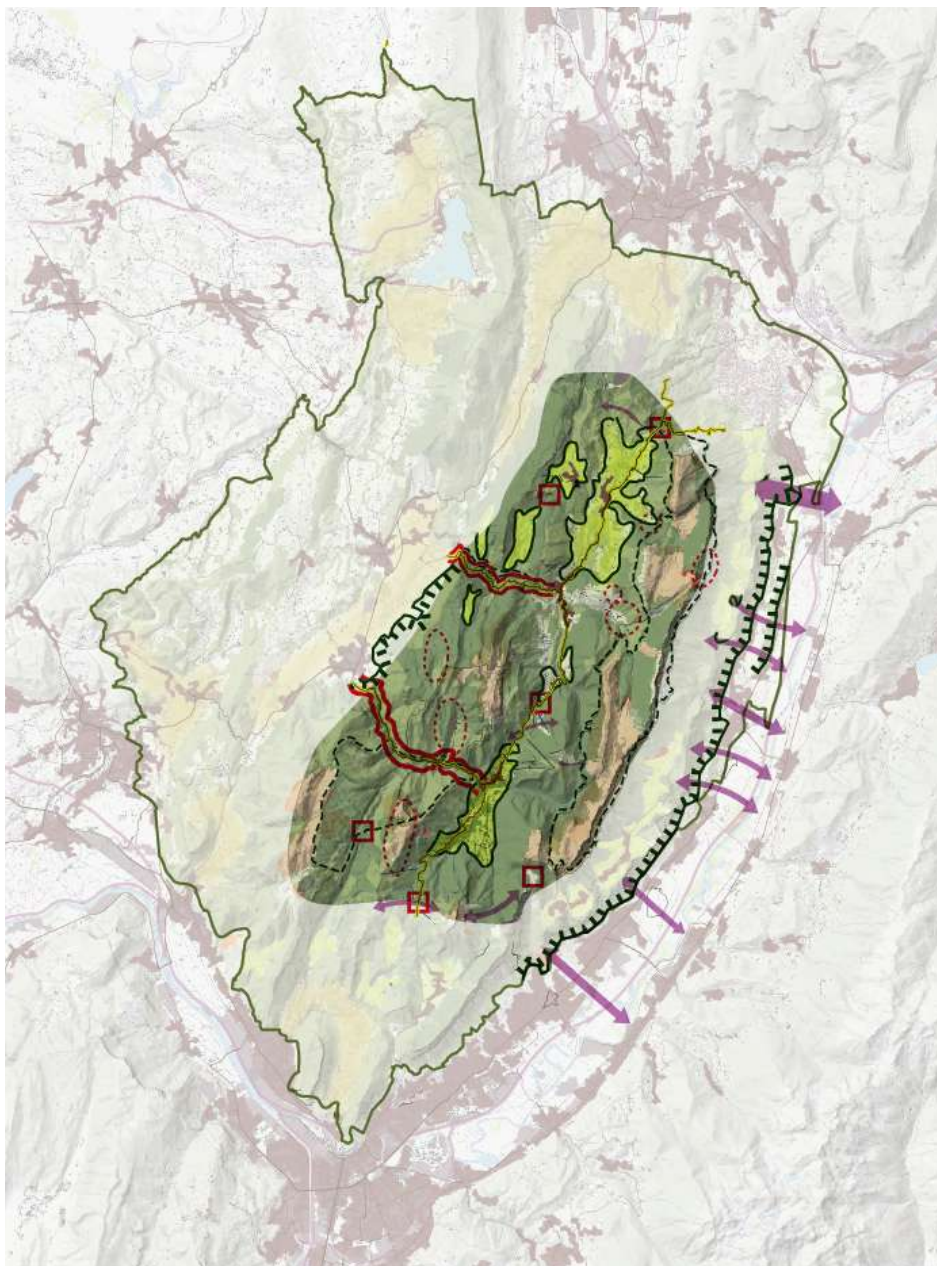


Villages points de repères



Coteaux habités enfrichés

1.4.2 Enjeux



© Olivier Pasquet

Structure paysagère

Défendre l'espace ouvert comme condition du paysage

Agriculture et élevage

- *** Identifier et soutenir la diversité des exploitations agricoles capables de maintenir la qualité paysagère des terroirs
- *** Contenir l'avancée de la friche sur les espaces agricoles en considérant la lisière comme une structure paysagère à part entière
- *** Maintenir les dessertes agricoles et forestières

Sylviculture

- *** Favoriser une activité sylvicole durable et diversifiée
- ** Dynamiser les secteurs enfrichés par une gestion sylvicole adaptée

Environnement

- ** Mettre en valeur les zones humides de forte valeur patrimoniale et paysagère



© PNRC



© Olivier Pasquet

Infrastructures et activités

Présenter à la fois le sublime et le fragile des paysages du massif

Aménagements

- *** Aménager des accès, stationnements et itinéraires de qualité sur différents types de paysages : sommets, forêts, prairies, alpages, villages, gorges, équipements de loisirs, tout en préservant les qualités paysagères et environnementales des sites d'accueil et en limitant les conflits d'usages avec les activités agricoles et sylvicoles
- ** Identifier et entretenir de manière intégrée les panoramas et chemins de randonnée

Gestion

- ** Gérer les RD912 et 512 et les gorges du Guiers Vif et du Guiers Vif en tant qu'axes remarquables de découverte des paysages

Formes d'habitat

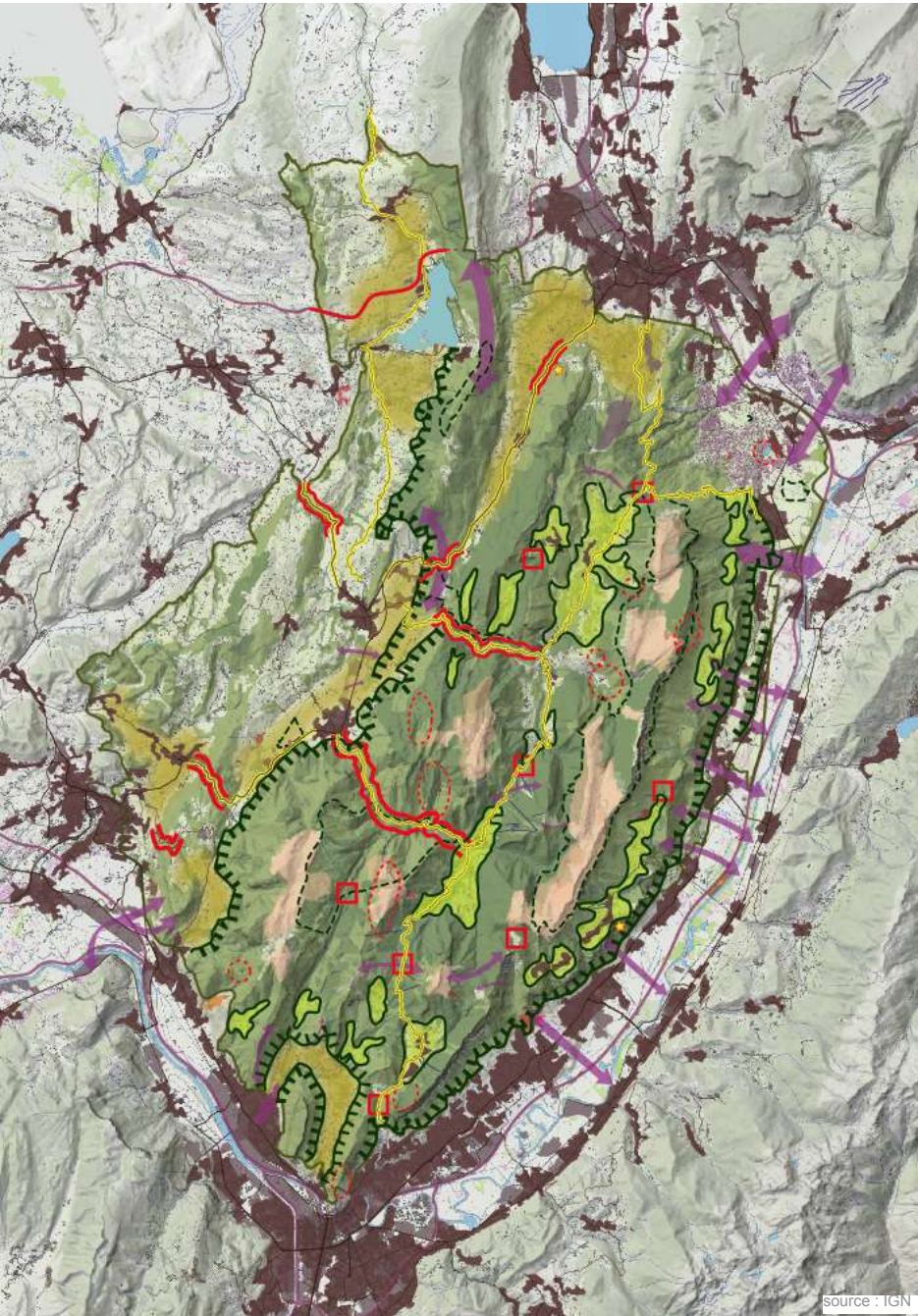
Renforcer les liens villageois

Urbanisme réglementaire

- *** Privilégier une densification intégrée des villages (volume des constructions, intégration dans la pente) et des réhabilitations harmonieuses valorisant l'architecture traditionnelle (habitat typique en pisé ou pierre calcaire)

Architecture et espaces publics

- *** Mettre en valeur les éléments impactants de la filière bois : séchoir, stockage, menuiserie, chaudière collective, places de dépôt et de retournement, etc...



périmètre d'étude de révision de la charte du Parc naturel régional de Chartreuse

Infrastructures et activités

- Aménagements
- Gestion

- route remarquable
- gorge ou seuil physique
- col
- site touristique
- domaine skiable
- route
- autoroute

Structure paysagère

- Agriculture et élevage
- Sylviculture
- Environnement

- front boisé structurant
- agriculture en secteur périurbain
- clairière agricole
- Natura 2000
- alpage
- boisement de conifères et feuillus

Formes d'habitat

- Urbanisme réglementaire
- Architecture et espaces publics

- tâche urbaine
- habitat dispersé
- corridor écologique et coupures vertes

2.5. synthèse des enjeux

LES COLLINES, AVANT-SCÈNE VIVANTE DU MASSIF DE CHARTREUSE

On croit souvent que le massif de Chartreuse est une forteresse entourée d'escarpements infranchissables. A l'Ouest, les collines de Chartreuses constituent pourtant la part bocagère et vallonnée du massif, ouverte sur la plaine dauphinoise, et où s'exprime l'eau, comme nulle part. L'activité de ce pays ne doit pas banaliser ce territoire rural si complémentaire des montagnes voisines.

Améliorer l'attractivité de l'avant-scène en travaillant la lisibilité paysagère des parcours et des offres de loisirs

Mettre en valeur les paysages ruraux bocagers et diversifier les motifs agricoles dans la plaine des deux Guiers

Préserver l'identité rurale et agricole des villages et densifier les bourgs de plaine

LA HAUTE-CHARTREUSE, CŒUR DU MASSIF ET CLAIR OBSCUR RURAL

La Haute-Chartreuse concentre tous les éléments constitutifs de l'identité chartrosine. Ses paysages sont soumis à la figure forestière si sombre et attractive à la fois, qui gagne peu à peu du terrain devant les contraintes de l'agriculture de moyenne montagne. Le paysage est ici davantage un projet collectif qu'une somme de conséquence individuelles : c'est une richesse à protéger.

Défendre l'espace ouvert comme condition du paysage

Présenter à la fois le sublime et le fragile des paysages du massif

Renforcer les liens villageois

LES BALCONS DE CHARTREUSE, UNE COURONNE PÉRI-URBAINE DEVENUE UN NOUVEAU SEUIL DU MASSIF

C'est la partie du massif de Chartreuse qui a le plus évolué depuis la création du Parc naturel régional. La structure traditionnelle est bouleversée par les nouveaux usages et modes de vie. Plus que tout autre, ce secteur tampon entre les agglomérations et le cœur montagnard doit se réinventer pour garder un cadre de vie qualitatif et une identité particulière.

Renforcer la morphologie villageoise dans la pente en contraste avec une plaine urbaine à restructurer

Promouvoir une agriculture périurbaine viable capable d'éviter l'enfrichement et la banalisation des coteaux

Cadrer la fréquentation de loisirs par des aménagements intégrés